



GUIDE SANTÉ MENTALE DU TERRITOIRE MESSIN

Édition 2018

Conseil local de santé mentale
du territoire messin





Dae plam erferat. Net, quis minulliquae odi ipient laut in pa que re nes voluptatur si volut voloria pa quam voluptat ut harum fugitasped ent eum eum alibus eat et alia nossuntiare pore quam, ilit explam harum adi ut pliquibus, eventis sanda quodiaes se ne nis acea non es aut harum fugiae odissequi sametusande volorem quati vende velectiis eic tet quatum eum id qui dolendis sitet explamendae is simusam qui quia volor sit volorei usandeliciam ut in poratendis maximuscil ipietus.

Apelesequia sequas remporp oreprorpos ilit volupta veliam dolupta ssi-tios tibusap iendiscimus sus no

Ximod ene conetur, non essum evendebis dem lam doluptist, natemod ipicatest ea cone quossec ustini is ut et volum ipicat mo dolorias ea et atem. Pudandi simodig endunti bercian danditaquam, solorun tiorenis exceptatur aut ut volupid utem into quatiorro bea consequae plabore volut la sit, ullab id expedit sunderrum aliquo blabore pratibernam fugit faccupitibus nam ressi idunt eos repret, asi dempor aut idit adis sitatia dendaest quam labo. Et es ut rest, vel is sum quodipsandis et voluptate pra de nihilit quat.

Fugitint velendant. Ni denet aliquistint, soluptas doluptur? Qui volo molorepe veligenis aut por andelessi quae porum fuga. Accuptium eum duci aut que pelenihitio. Ibus, si ipietum secti quiaess itatur ma voloressit et illesequae. Lupta nonsed que poria con nimporeseque cus, aut ut et, eium estem. Que nam iuntibu sanisi aut eumquassum ipicte eaturis inimet ad qui ratur sed qui debis sam eaque eos eveligenit voluptio. Omnim reicimo lumquam quuntem sa vid ut dolorer rument etusapit aut dolor alit et a nos qui conecab ipsae consecut ureprepr spelicimin repratis reribus ant quam re omni ra simaximi, assitas adigen-dandam aut porehen daniae. Gitiumenda dolupta sperspis eicabo. Luptur sapic tem doluptu rionem qui dit est eveles di od ut veligendae core quas naturibus serum faccusa ectatio cus ad etur, expersp elesti Git laci veniendant audaestiis maio modiciis magnati to tendandi sequam id qui quia perror aut dolesti ustionsed estem quuntur iatinciam, conecum voluptas ulpa pe officiet il exerio. Sed unt volessin conem de volore, saniend ucilias consedio. Tatem et apid explabo. Adi nusae et ant autatem ari doluptam volenis qui ut optatem quatur?

Sinctatio. Sendese quamusa ndionemporem re, ommolup taturis abore consedi aeperio. Es mo teni-hillam consequas delessed ea sitatiatie venisimi, volore cusam sime reium rendi cum, quidit et precto berumetusdae landellabo. Nem sinis dolorpo rruptaquae. Dae culla doles et aut untest inci rent ipidisit, quunt reribernatia aut enet ini rescit, cullorum et eos nam facit laborersped quissin pario occus cora voloriam hita preicimin nus, officiis moluptas aborrov itatempor min est exernatem dolupti atiaerunt aut mil modi nos audiciis reror re, omniet fuga. Ut preprorro quo inulpa nobit alitass iminctium, nonsequi

Catherine MOREL

Adjointe à la santé de la ville de Metz
Présidente du CLSM du territoire messin

PRÉSENTATION DU GUIDE

Dae plam erferat. Net, quis minulliquae odi ipient laut in pa que re nes voluptatur si volut voloria pa quam voluptat ut harum fugitasped ent eum eum alibus eat et alia nossuntiare pore quam, ilit explam harum adi ut pliquibus, eventis sanda quodiaes se ne nis acea non es aut harum fugiae odissequi same-tusande volorem quati vende velectiis eic tet quatum eum id qui dolendis sitet explamendae is simusam qui quia volor sit volorei usandeliciam ut in poratendis maximuscil ipietus.

Apelesequia sequas remporp oreprorpos ilit volupta veliam dolupta ssitios tibusap iendiscimus sus no Ximod ene conetur, non essum evendebis dem lam doluptist, natemod ipicatest ea cone quossec ustini is ut et volum ipicat mo dolorias ea et atem. Pudandi simodig endunti bercian danditaquam, solorun tiorenis exceptatur aut ut volupid utem into quatorro bea consequae plabore volut la sit, ullab id expedit sunderrum aliquo blabore pratibernam fugit faccupitibus nam ressi idunt eos repret, asi dempor aut idit adis sitatia dendaest quam labo. Et es ut rest, vel is sum quodipsandis et voluptate pra de nihilat quat. Fugitint velendant. Ni denet aliquistint, soluptas doluptur? Qui volo molorepe veligenis aut por andelessi quae porum fuga. Accupitium eum duci aut que pelenihitio. Ibus, si ipietum secti quiaess itatur ma voloressit et illesequae. Lupta nonsed que poria con nimporeseque cus, aut ut et, eium estem. Que nam iuntibu sanisi aut eumquassum ipicte eaturis inimet ad qui ratur sed qui debis sam eaque eos eveligenit voluptio. Omnim reicimo lumquam quuntem sa vid ut dolorer rument etusapit aut dolor alit et a nos qui conecab ipsae consecut ureprer spelicimin repratis reribus ant quam re omni ra simaximi, assitas adigendandam aut porehen daniae. Gitiumenda dolupta sperspis eicabo. Luptur sapic tem doluptu rionem qui dit est eveles di od ut veligendae core quas naturibus serum faccusa ectatio cus ad etur, expersp elesti Git laci veniendant audaestiis maio modiciis magnati to tendandi sequam id qui quia perror aut dolesti ustionsed estem quuntur iatinciam, conecum voluptas ulpa pe officiet il exerio. Sed unt volessin conem de volore, saniend ucilitas consedio. Tatem et apid explabo. Adi nusae et ant autatem ari doluptam volenis qui ut optatem quatur?

Sinctatio. Sendese quamusa ndionemporem re, ommolup taturis abore consedi aeperio. Es mo tenihillam consequas delessed ea sitatiare venisimi, volore cusam sime reium rendi cum, quidit et precto berumetusdae landellabo. Nem sinis dolorpo rruptaquae. Dae culla doles et aut untest inci rent ipidisit, quunt reribernatia aut enet ini rescit, cullorum et eos nam facit laborersped quissin pario occus cora voloriam hita preicimin nus, officiis moluptas aborrov itatempor min est exernatem dolupti atiaerunt aut mil modi nos audiciis reror re, omniet fuga. Ut preprorro quo inulpa nobit alitass iminctium, nonsequi

MODE D'EMPLOI

Dae plam erferat. Net, quis minulliquae odi ipient laut in pa que re nes voluptatur si volut voloria pa quam voluptat ut harum fugitasped ent eum eum alibus eat et alia nossuntiare pore quam, ilit explam harum adi ut pliquibus, eventis sanda quodiaes se ne nis acea non es aut harum fugiae odissequi same-tusande volorem quati vende velectiis eic tet quatum eum id qui dolendis sitet explamendae is simusam qui quia volor sit volorei usandeliciam ut in poratendis maximuscil ipietus.

Apelesequia sequas remporp oreprorpos ilit volupta veliam dolupta ssitios tibusap iendiscimus sus no Ximod ene conetur, non essum evendebis dem lam doluptist, natemod ipicatest ea cone quossec ustini is ut et volum ipicat mo dolorias ea et atem. Pudandi simodig endunti bercian danditaquam, solorun tiorenis exceptatur aut ut volupid utem into quatorro bea consequae plabore volut la sit, ullab id expedip sunderrum aliquo blabore pratibernam fugit faccupitibus nam ressi idunt eos represt, asi dempor aut idit adis sitatia dendaest quam labo. Et es ut rest, vel is sum quodipsandis et voluptate pra de nihilit quat. Fugitint velendant. Ni denet aliquistint, soluptas doluptur? Qui volo molorepe veligenis aut por andelessi quae porum fuga. Accuptium eum duci aut que pelenihitio. Ibus, si ipietum secti quiaess itatur ma volo-ressit et illesequae. Lupta nonsed que poria con nimporeseque cus, aut ut et, eium estem. Que nam iuntibu sanisi aut eumquassum ipicte eaturis inimet ad qui ratur sed qui debis sam eaque eos eveligenit voluptio. Omnim reicimo lumquam quuntem sa vid ut dolorer rument etusapit aut dolor alit et a nos qui conecab ipsae consecut ureprer spelicimin repratis reribus ant quam re omni ra simaximi, assitas adigen-dandam aut porehen daniae. Gitiumenda dolupta sperspis eicabo. Luptur sapic tem doluptu rionem qui dit est eveles di od ut veligendae core quas naturibus serum faccusa ectatio cus ad etur, expersp elesti Git laci veniendant audaestiis maio modiciis magnati to tendandi sequam id qui quia perror aut dolesti ustionsed estem quuntur iatinciam, conecum voluptas ulpa pe officiet il exerio. Sed unt volessin conem de volore, saniend ucilitas consedio. Tatem et apid explabo. Adi nusae et ant autatem ari doluptam vole-nis qui ut optatem quatur?

Sinctatio. Sendese quamusa ndionemporem re, ommolup taturis abore consedi aeperio. Es mo teni-hillam consequas delessed ea sitatiare venisimi, volore cusam sime reium rendi cum, quidit et precto berumetusdae landellabo. Nem sinis dolorpo rruptaquae. Dae culla doles et aut untest inci rent ipidisit, quunt reribernatia aut enet ini rescit, cullorum et eos nam facit laborersped quissin pario occus cora voloriam hita preicimin nus, officiis moluptas aborrov itatempor min est exernatem dolupti atiaerunt aut mil modi nos audiciis reror re, omniet fuga. Ut preprorro quo inulpa nobit alitass iminctium, nonsequi

SOMMAIRE

ACCÈS À L'INFORMATION ET AUX DROITS

Édito

Présentation du guide

Mode d'emploi

Indexes

...par thématique

...par public (cat. d'âges)

...des structures (alphabétique)

PARTIE 1 : ANNUAIRE PAR THÉMATIQUES

Accès à l'information et aux droits.

Accès aux soins, à la prévention.

Addictions.

Autonomie, Handicap.

Institutions et collectivités.

Éducation / Formation / Insertion professionnelle / Insertion sociale.

Dispositifs locaux de coordination.

Hébergement / Logement adapté.

Maltraitance.

Protection des personnes.

Solidarité et action sociale.

Soutien et écoute.

Urgence sociale et médicale

Pages ...

PARTIE 2 : FICHES PRATIQUES

PARTIE 3 : FICHES DE PRÉSENTATION DES STRUCTURE

Glossaire des sigles

INDEX PAR PUBLIC

Enfance



Adolescence/jeunes adultes



Adultes/familles



Pages ...

Personnes âgées



Personnes handicapées



INDEX DES THÉMATIQUES

Accès à l'information et aux droits.

Accès aux soins, à la prévention.

Addictions.

Autonomie, Handicap.

Institutions et collectivités.

Éducation / Formation / Insertion professionnelle / Insertion sociale.

Dispositifs locaux de coordination.

Hébergement / Logement adapté.

Maltraitance.

Protection des personnes.

Solidarité et action sociale.

Soutien et écoute.

Urgence sociale et médicale

Pages ...

INDEX DES STRUCTURES

A
B
C
D
...

Pages ...

PARTIE 1 : ANNUAIRE PAR THÉMATIQUE

SOMMAIRE DE L'ANNUAIRE

ACCÈS À L'INFORMATION ET AUX DROITS

ACCÈS À L'INFORMATION ET AUX DROITS.

ACCÈS AUX SOINS, À LA PRÉVENTION.

ADDICTIONS.

AUTONOMIE, HANDICAP.

INSTITUTIONS ET COLLECTIVITÉS.

ÉDUCATION / FORMATION / INSERTION PROFESSIONNELLE / INSERTION SOCIALE.

Pages ...

DISPOSITIFS LOCAUX DE COORDINATION.

HÉBERGEMENT / LOGEMENT ADAPTÉ.

MALTRAITANCE.

PROTECTION DES PERSONNES.

SOLIDARITÉ ET ACTION SOCIALE.

SOUTIEN ET ÉCOUTE.

URGENCE SOCIALE ET MÉDICALE

SERVICES HOSPITALIERS

CHR Metz-Thionville – Médecine et psychologie de l'adolescent

Hôpital de Mercy – zone D – niveau 01

1, allée du château – CS 45001 – 57085 Metz – Cedex 03

Tél. : 03 87 34 54 40

CHR Metz-Thionville – Service psychiatrique d'urgence et de liaison

Hôpital de Mercy – zone A – niveau 01

1, allée du château – CS 45001 – 57085 Metz – Cedex 03

Tél. : 03 87 55 31 11

Service de psychogériatrie

Centre hospitalier de Jury – Pôle 2

Hôpital d'instruction des armées Legouest – consultations de psychiatrie

Hôpitaux privés de Metz – service de psychiatrie

SOINS AMBULATOIRES

Bureau d'aide psychologique pour les étudiants (BAPÉ)

Centre médico-psychologique Metz Devant-lès-Ponts – Pôle 3

Centre médico-psychologique Metz Gambetta – Pôle 5

Centre médico-psychologique Metz route de Thionville – Pôle 5

Centre médico-psychologique de Montigny-lès-Metz – Pôle 5

Centre médico psycho pédagogique (CMPP)

Centre médico-psychologique Paul Langevin – Pôle 5

Centre psychothérapeutique Winnicott -CMP – Pôle 3

Centre de ressource autisme

Clinique Tivoli

Hôpital de jour

Maison des adolescents de Moselle (MDA)

Professionnels de santé (<http://annuairesante.ameli.fr>)

PRÉVENTION

CHR Metz-Thionville – Permanence d'accès aux soins de santé

Hôpital de Mercy – zone A – niveau 02

1, allée du château – CS 45001 – 57085 Metz – Cedex 03

Tél. : 03 87 55 77 60

Horaires secrétariat :

Lundi et jeudi de 9h à 17

Mardi et vendredi de 9h – 12h30 et 14h – 17h - Mercredi 9h – 13h30

Dépliant d'information : <https://goo.gl/9oPFYN>

Centre d'examens de santé de Metz (CES)

Centres Moselle Solidarité de Metz (CMS)

Réseau de santé Metz arrondissement (RSMA)

Service universitaire de médecin préventive et de promotion de la santé de l'Université de Metz (SUMPPS)

PORTAILS NATIONAUX

Assurance maladie

Site d'information et de démarche de l'Assurance maladie.

 www.ameli.fr

Couverture maladie universelle

Site d'information et de démarche sur les aides gérées par le Fonds de financement de la protection complémentaire de la couverture universelle du risque maladie.

 www.cmu.fr

La santé pour tous

Site d'information de Santé publique France et du Ministère des Solidarités et de la Santé sur toutes les questions de santé et de prévention.

 www.lasantepourtous.com

PARTIE 2 : FICHES PRATIQUES

ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS FRAGILES

Fiche n°x : Accompagnement des personnes en souffrance psychique	3	
Définition de la santé mentale	3	
Ressources locales	3	
Organisation de la psychiatrie	4	
Partenaires de la prise en charge	4	
Urgences psychiatriques	6	
Associations de soutien	6	
La dimension éthique de l'accompagnement	7	
Comment orienter une personne en souffrance psychique ?	7	
Fiche n°x : Accompagnement des personnes ayant des conduites addictives	8	
Définition de l'addiction	8	
Ressources locales	8	
Le secteur médico-social	8	
Le secteur hospitalier	9	
Fiche n°x : Accompagnement des familles en situation de précarité	12	Pages ...
Définition de la fonction parentale et de la famille	12	
Prévention de la souffrance psychologique des enfants et de la maltraitance	12	
Signaler la situation d'un enfant en danger	12	
Agir en situation d'urgence	13	
Ressources locales	13	
Santé mentale du/des parents	13	
Relais en matière de périnatalité et parentalité	13	
Dispositifs pour adolescents et étudiants	14	
Unités d'hospitalisation	14	
Fiche n°x : Accompagnement des personnes en perte d'autonomie	15	
Définitions de la perte d'autonomie et du handicap	15	
Principaux enjeux	15	
Ressources locales	15	
Partenaires incontournables	15	
Prestations spécifiques aux personnes en perte d'autonomie	15	

ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS FRAGILES

PERSONNES EN SOUFFRANCE PSYCHIQUE

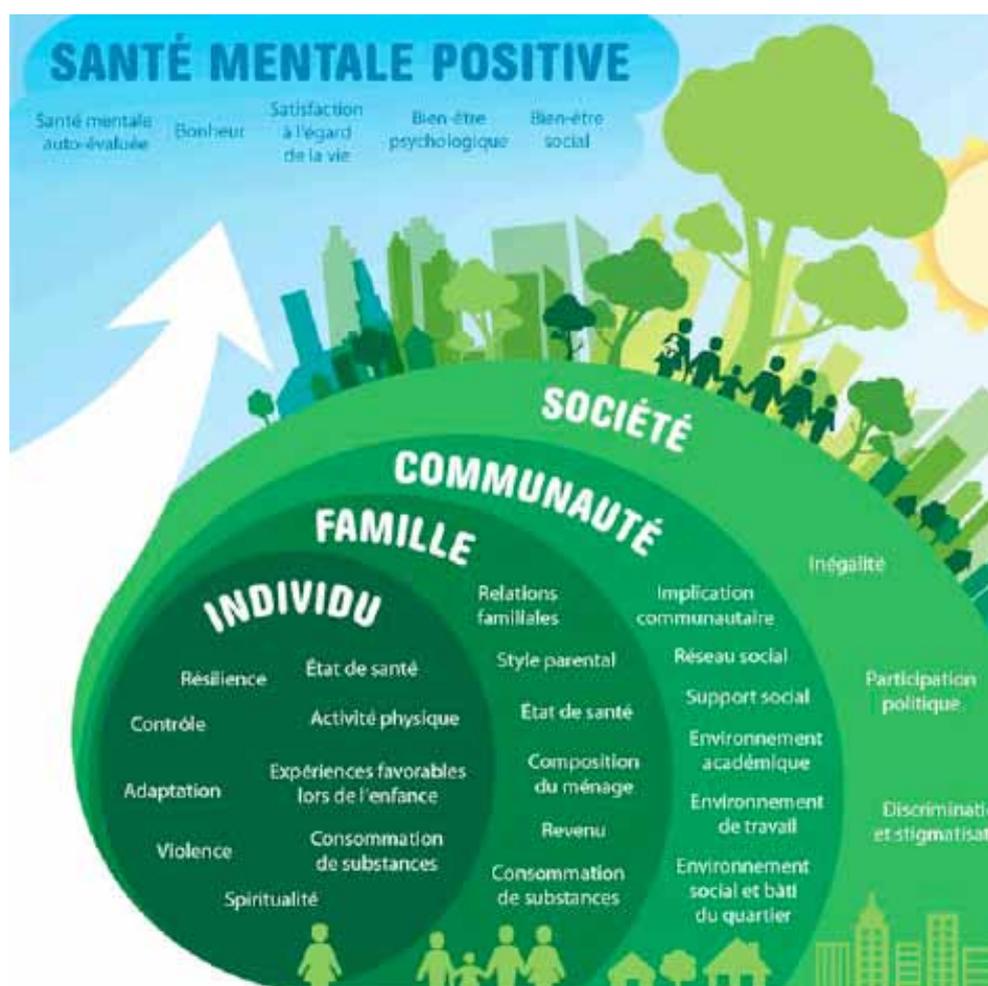
Définition de la santé mentale

La santé mentale est une composante essentielle de la santé.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit la santé mentale « comme un état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté¹ ».

La santé mentale recouvre un vaste champ organisé autour de trois dimensions² :

- la santé mentale positive, discipline qui s'intéresse à l'ensemble des déterminants de santé mentale conduisant à améliorer l'épanouissement personnel ;
- la détresse psychologique réactionnelle qui correspond aux situations éprouvantes et aux difficultés existentielles ;
- les troubles psychiatriques qui se réfèrent à des classifications diagnostiques renvoyant à des critères, à des actions thérapeutiques ciblées et qui correspondent à des troubles de durée variable plus ou moins sévères et handicapants.



1 La santé mentale : renforcer notre action. Aide mémoire. OMS [avril 2016]. Consultable sur Internet : <https://goo.gl/uabKdR>

2 Plan psychiatrie et santé mentale 2011 – 2015. Ministère des Solidarités et de la Santé [déc. 2015]. Consultable sur Internet : <https://goo.gl/oAYdWm>

Ressources locales

Le champ de la santé mentale est composé de nombreux acteurs. Professionnel, bénévole, usager, chacun peut être une ressource pour accompagner dans les meilleures conditions une personne en souffrance psychique. En tant que plateforme de concertation et de coordination, le Conseil local de santé mentale du territoire messin est disponible pour développer des partenariats et des collaborations.

Organisation de la psychiatrie

Le territoire messin est découpé en 4 secteurs de psychiatrie adulte et de psychiatrie infanto-juvénile. Chaque secteur est responsable de la prise en charge des personnes qui habitent sur son espace géographique. Il dispose de moyen de consultation, d'hospitalisation et de suivi ambulatoire organisé autour d'un Centre médico-psychologique CMP).

À noter : les personnes sans domicile fixe sont orientées vers un CMP en fonction de leur date de naissance.

Carte de la sectorisation psychiatrique en Moselle : <https://goo.gl/JHg9Ge>

Partenaires de la prise en charge

Les **Centres médico-psychologiques (CMP)** sont le point central du dispositif de psychiatrie publique. Le territoire messin dispose de 4 CMP qui dispensent gratuitement des soins pour les personnes présentant des troubles psychiques, que leurs droits soient ouverts ou non. Ces structures sont rattachées au Centre hospitalier spécialisé de Jury. Ils coordonnent les actions ambulatoires et déterminent les prises en charge pour favoriser la réinsertion sociale du patient.

Les coordonnées des CMP sont disponibles à la thématique « Soins et prévention ». Une fiche de présentation détaillée est également disponible.

[à confirmer – équipe en projet] L'**équipe mobile psychiatrie précarité (EMPP)** a pour mission de faciliter la prévention, le repérage précoce, l'identification des besoins en santé mentale des personnes en situation de grande précarité et d'exclusion. L'EMPP se déplace vers les personnes (la dimension « Aller vers » fait partie intégrante de ses missions). Elle a également pour mission d'établir des liens avec les équipes de psychiatrie de secteurs pouvant prendre le relais pour des soins dans la durée. Elle est rattachée au Centre hospitalier spécialisé de Jury et intégrée à l'équipe des urgences psychiatriques et de liaison située à l'hôpital de Mercy.

[à vérifier] **Les hôpitaux de jour** constituent une alternative à l'hospitalisation. Des soins y sont dispensés en journée, pour des durées variables. L'accueil peut être continu ou discontinu (une à plusieurs demi-journées par semaine). Le patient rentre chez lui le soir, éventuellement en structure d'hébergement / logement accompagné. Structures disponibles sur le territoire messin selon le profil des patients :

- La **Clinique Tivoli** pour adultes dont la mission est d'accueillir et stabiliser les patients atteints de troubles psychologiques transitoires.
- Le **Centre de Psychogériatrie** propose un accueil et des soins ambulatoires à toutes personnes de plus de 65 ans vivant à domicile ou hébergée en institution, présentant des difficultés psychologiques liées au vieillissement, associées ou non à une perte d'autonomie ou des troubles cognitifs. Des réponses thérapeutiques à l'entourage et aux aidants sont également proposées.
- L'**hôpital de jour de psychiatrie infanto-juvénile** situé au Centre Paul Langevin accueille les enfants de 2 à 6 ans [à compléter].

Les coordonnées de ces structures sont disponibles à la thématique « Soins et prévention ». Pour chacun, une fiche de présentation détaillée est également disponible.

La **Maison des adolescents** (MDA) de la Moselle est un espace d'accueil, d'écoute, d'information, de consultation, de soins et d'orientation. Ce lieu confidentiel et gratuit s'adresse aux adolescents de 13 à 20 ans qui peuvent venir accompagnés. L'accompagnement est assuré par une équipe pluridisciplinaire de professionnels de la santé, de la justice ou de l'éducation nationale. Cette structure est rattachée au Centre hospitalier spécialisé de Jury. www.maisondesadolescents57.com

Les coordonnées de la MDA sont disponibles à la thématique « Soins et prévention ». Une fiche de présentation détaillée est également disponible.

Les **Centres d'Accueil à Temps Partiel** (CATTP) sont essentiellement orientés vers le développement de l'autonomie et la resocialisation de la personne, et proposent des séances de soins en journée sur un temps court consacré à une activité thérapeutique. L'orientation en CATTP se fait via les professionnels de santé, en particulier ceux du CMP.

Bureau d'aide psychologique pour les étudiants (BAPÉ)

Centre médico psycho pédagogique (CMPP)

Consultations psychothérapeutiques

- Le **Centre Pierre Janet** attaché à l'université de Lorraine propose des consultations psychothérapeutiques (prise de rendez-vous 03 72 74 83 63). <http://centrepierrejanet.univ-lorraine.fr/les-consultations>
- Les **psychothérapeutes**. Cette catégorie professionnelle regroupe les détenteurs du titre de psychothérapeute inscrits au registre national des psychothérapeutes. Elle concerne les psychiatres, les médecins non psychiatres, les psychologues, les psychanalystes et les professionnels qui n'appartiennent à aucune de ces catégories, mais ont suivi une formation pour exercer. Contacter l'ARS Grand Est [à vérifier].

[Information] Usage du titre de psychothérapeute. Information consultable sur le site Internet de l'ARS Ile-de-France : <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/usage-du-titre-de-psychotherapeute>

Secteur hospitalier privé

- Service de psychiatrie de l'hôpital d'instruction des armées Legouest. www.hia-legouest.fr
- Service de psychiatrie de l'hôpital Sainte-Blandine (Hôpitaux privés de Metz). www.hpmetz.fr
- Clinique Sainte-Marguerite à Novéant-sur-Moselle. www.cliniquestemarguerite.com

Les coordonnées de ces structures sont disponibles à la thématique « Soins et prévention ». Pour chacun une fiche de présentation détaillée est également disponible.

Urgences psychiatriques

Les missions du service des urgences sont définies par le Code de la Santé Publique (CSP) : « Un service d'accueil et de traitement des urgences doit accueillir sans sélection vingt-quatre heures sur vingt-quatre, tous les jours de l'année, toute personne se présentant en situation d'urgence, y compris psychiatrique, et la prendre en charge, notamment en cas de détresse et d'urgence vitale » (art. R712-65 du CSP).

Le **Service de psychiatrie d'urgence et de liaison** (SPUL) rattaché au Centre hospitalier spécialisé de Jury est intégré au service des urgences de l'hôpital de Mercy. L'équipe soignante est joignable directement par téléphone : 03.87.55.31.11

Une fiche de présentation détaillée du SPUL est également disponible.

Associations de soutien

Les associations constituent un soutien dans la connaissance de la maladie ou du handicap psychique et des ressources locales disponibles. Dans leur domaine, elles mettent en œuvre des actions et animent des dispositifs qui peuvent être une aide dans l'accompagnement des personnes en souffrance psychique.

La liste des associations est disponible à la thématique « soutien et écoute ».

Les **Groupes d'Entraide Mutuelle** (GEM) sont des associations de personnes malades ou handicapées psychiques. Elles ont pour objectif de rompre l'isolement et de favoriser l'inclusion sociale par l'entraide et le partage d'activités. Elles sont organisées par et pour les usagers.

Les coordonnées des GEM sont disponibles à la thématique « soutien et écoute ».

La **maison des usagers** située au sein de l'hôpital de Mercy est un espace d'accueil, d'échanges, d'expression et d'information. Elle permet la collaboration entre les professionnels, les associations, les patients et leur entourage. De nombreuses associations y tiennent régulièrement des permanences.

Coordonnatrice de la maison des usagers : Laetitia BROGARD / Tél. : 03.87.55.77.19 – Mail : l.brogard@chr-metz-thionville.fr

[Documentation] : Liste des associations de bénévoles conventionnées avec le CHR Metz – Thionville. Consultable sur Internet : <http://www.chr-metz-thionville.fr/images/stories/LISTE%20DES%20ASSOCIATIONS%2005-2016.pdf>

La dimension éthique de l'accompagnement

Comment orienter une personne en souffrance psychique ?

Guide ARS p. 140. > Faire Schéma

PARTIE 3 :

PRÉSENTATION DES STRUCTURES

Sommaire alphabétique

A

B

C

D

...

Pages ...



ÉCOLE DES PARENTS ET DES ÉDUCATEURS

- ☎ 03 87 69 04 56
- ✉ 1 rue du Coëtlosquet - 57000 Metz
- @ cafedesparents@epe57.fr
- 🌐 www.epe57.fr
- 🌐 Réseaux sociaux : non



Accueil

Permanence téléphonique : du mardi au samedi de 14h à 18h

Accueil physique du public :

- Café des parents ouvert à tout parent sans rendez-vous du mardi au samedi de 14h à 18h (32 rue Dupont des Loges - 57000 METZ. Tél : 03 87 69 07 36).
- Service de consultation sur rendez-vous du mardi au vendredi matin et/ou après midi (1 rue du Coëtlosquet – 57000 METZ).

Accueil des professionnels : sur rdv.

Astreinte : non communiqué (précisez oui ou non, si oui précisez les modalités)

Fermeture : en août et en fin d'année (2 à 3 semaines).

Déplacement vers le(s) public(s) : non

Publics

- Familles.
- Adolescents.
- Jeunes adultes.

Condition(s) d'admission : sans condition.

Territoire d'intervention

- Territoire messin.
- Autres territoires : Rombas, Boulay et CFA de Courcelles Chaussy (contactez la structure pour plus d'informations).

Compétences mobilisables / type(s) de professionnel(s)

- 5 psychologues.
- 1 médiatrice familiale.
- 2 Conseillères Conjugales et Familiales.

Mission(s)

Agir dans la prévention des difficultés relationnelles et familiales.

Développer les capacités des parents à assurer l'éducation de leurs enfants.

Mettre à la disposition des parents, des bénévoles d'associations et des professionnels des formations en psychopédagogie familiale et sociale.

Activité(s)

Information, sensibilisation

Organisation tout au long de l'année de conférences et débats.

Publication mensuelle d'une gazette résumant certains des débats entre parents.

Ateliers

Atelier des aidants familiaux.

« Ateliers de parents d'ADOS ».

Atelier « signe avec moi » : langage préverbal (à destination des enfants âgés de moins de 2 ans et leurs parents).

« Parler pour que les enfants écoutent, écouter pour que les enfants parlent » (à destination des parents d'enfants de moins de 12 ans).

Espaces collectifs

Café des parents ouvert du mardi au samedi de 14h à 18h (à destination des parents et grands-parents d'enfants et d'adolescents). Lieu d'échanges entre pairs et avec des professionnels sur les questions d'éducation.

Les enfants sont les bienvenus, des espaces de jeux sont mis à leur disposition.

Espaces individuels

Consultations pour les individus, couple et famille avec des tarifs adaptés aux revenus.

Point Accueil Écoute jeunes et parents du lundi au vendredi de 14h à 18h (service gratuit pour les 10 à 25 ans et/ou leurs parents).

Écoute téléphonique autour des questions relationnelles au sein des familles, joignable au 03 87 69 04 56 du mardi au samedi de 14h à 18h (à destination des familles). Service assuré par des psychologues ou des conseillères conjugales et familiales.

Centre de médiation ouvert aux couples séparés ou divorcés. La médiation porte sur les questions des droits de visite et d'hébergement des enfants, et de la pension alimentaire (au moment de la séparation ou plus tard quand ces droits sont à revoir). Des médiations intergénérationnelles sont également possibles

GLOSSAIRE DES SIGLES

A

AAH : Allocation aux adultes handicapés
ACT : Appartement de coordination thérapeutique

...

B/C

CAF : Caisse d'allocations familiales
CAMSP : Centre d'action médico-sociale précoce

...

D

DDCS : Direction départementale de la cohésion sociale
DGCS : Direction générale de la cohésion sociale

...

E

EA : Entreprise adaptée
EEAP : Établissement pour enfants et adolescents polyhandicapés
EHPAD : Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

...

F

FAM : Foyer d'accueil médicalisé
FEGAPEI : Fédération nationale des associations gestionnaires au service des personnes handicapées

...

G/H

GCSMS : Groupements de coopération sociale ou médico-sociale
GEM : Groupe d'entraide mutuelle

...

I/J

IDE : Infirmier diplômé d'état
IEA : Institut d'éducation auditive

...

M

MAIA : Maison pour l'autonomie et l'intégration des malades alzheimer
MAMA : Maladie d'alzheimer et maladies associées

...

O

OETH : Obligation d'emploi des travailleurs handicapés
OMPHALE : Outil méthodologique de projection d'habitants, d'actifs, de logements et d'élèves

...

P

PA : Personnes âgées
PASA : Pôle d'activités et de soins adaptés

...

R/S

RASED : Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté
RQTH : Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

...

T/U

TED : Troubles envahissants du développement
TH : Travailleur handicapé UHR : Unités d'hébergement renforcées

...